

LA VOIX DU NORD

HOULLE - novembre 2009

INONDATIONS



Vendredi soir, les bénévoles, les voisins, les amis et les élus se sont mobilisés afin d'aider les personnes sinistrées par les premières inondations (caves, sous-sols, maisons inondées par les ruissellements d'eau).

Dès samedi matin le niveau de la rivière « La Houlle », dérivation de l'Aa canalisée, a monté régulièrement.

Nous sommes avec l'aide des employés communaux que je remercie, allés au devant des familles sinistrées pour leur proposer aide et réconfort. Les locaux communaux ont immédiatement été mis à la disposition de toutes personnes obligées de quitter leur foyer.

Quelques habitants ont quitté leur domicile et ont préféré être relogées en famille.

La municipalité est à disposition de tous les sinistrés pour les déclarations de dégâts dus aux éléments climatiques. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle est en cours et transmise aux services de l'état pour validation.

Les personnes sinistrées sont invitées à se faire connaître en mairie afin de constituer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle après les inondations de ce week-end.